



APPEL A CANDIDATURE - RENFORT SAISONNIER “INFORMATION TOURISTIQUE” -

Appui dans le cadre de la fabrication et pose des panneaux d’information sur le Parc + mise à jour des itinéraires sur « Chemin des Parcs »

CONTEXTE ET MISSIONS PRINCIPALES

Le Parc naturel régional des Préalpes d’Azur : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/le-parc/les-missions/>

La mise en place d’une signalétique « porte d’entrée de Parc » et des panneaux thématiques :
<https://www.parc-prealpesdazur.fr/projet/signaletique-ca-bouge/>

L’opération a pris du retard et l’apprentie en charge du projet a terminé sa mission. Il s’agit d’accompagner le Directeur Adjoint pour la finalisation de l’opération : suivi du marché de fabrication et pose, suivi des échanges avec la DREAL et l’UDAP pour les panneaux envisagés en site classé/inscrit, finalisation des conventions avec les communes et autorisations de voirie le cas échéant. En parallèle, il s’agira de finaliser les échanges avec la Métropole et le gestionnaire de l’A8 pour des signalétiques routières à l’image des autres Parcs naturels régionaux ou du Parc national du Mercantour.

L’application chemin des Parcs : suivre le lien donné dans cette page <https://www.parc-prealpesdazur.fr/decouvrir/un-territoire-a-explorer/les-itineraires-emblematisques/>

Il s’agit d’un outil développé par le réseau interparcs de la région sud. Chaque territoire doit saisir les itinéraires (outil de cartographie numérique), et leur description avec notamment les points d’Intérêt. Il s’agit de mettre en ligne des itinéraires et des points d’intérêt déjà rédigés.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la responsabilité du Directeur Adjoint pour la signalétique et du Chargé de projets Tourisme et Activités de pleine nature (Espace Valléen), les activités sont susceptibles de se préciser suivant l'avancée des dossiers.

L'agent recruté aura à :

- Nouer les contacts avec l'ensemble des parties prenantes pour le choix d'implantation, le contenu, la fabrication et la pose de la signalétique, par téléphone ou sur le terrain, et par écrit (établissements de courriers et conventions appropriées)
- Saisir des itinéraires pré-renseignés sur l'application chemin des Parcs. Il est important d'avoir déjà une certaine connaissance du fonctionnement des outils de cartographie numérique (voire SIG), mais une formation sera prévue pour l'application elle-même.

PROFIL

- Bac +3/+4/+5/année de césure dans le domaine de l'aménagement du territoire, géographie, tourisme, ou expérience en rapport avec les missions...
- Aptitudes au travail en autonomie, esprit d'initiatives et force de propositions ;
- Sens du dialogue ;
- Esprit pratique
- Connaissance d'un SIG ou autre outils de cartographie numérique
- Connaissances des collectivités et de la ruralité seraient appréciées;
- Permis B indispensable : déplacements dans le cadre de la mission (véhicule de service).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Rémunération selon qualification et expérience + tickets restaurant ;
- Durée : 3 mois renouvelable 1 fois
- Début de mission : Dès que possible
- Lieu : locaux du Parc (1, avenue François Goby 06460 Saint Vallier de Thiey).

CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à envoyer par mail aux adresses : rdumas@pnr-prealpesdazur.fr et recrutement@pnr-prealpesdazur.fr avec en objet "Candidature – Saisonnier information touristique". Les candidatures sont recevables tant que l'annonce reste active dans la rubrique emploi du site internet : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/offres-demploi/>

Les candidatures seront examinées au fil de l'eau courant janvier